

Premières tendances 2^e trimestre 2014

L'indicateur du climat des affaires poursuit son amélioration

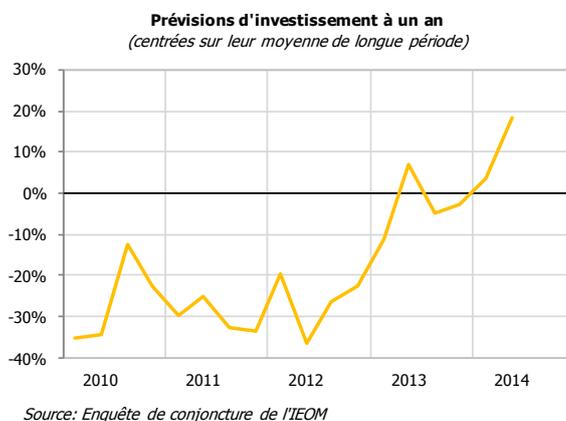
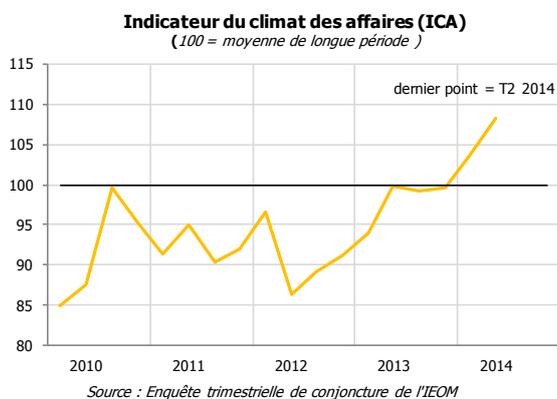
LE CLIMAT DES AFFAIRES

L'indicateur du climat des affaires (ICA) progresse à nouveau au deuxième trimestre 2014 (+4,7 points) et s'établit nettement au dessus de sa moyenne de longue période, confirmant ainsi la tendance des trimestres précédents.

Cette amélioration s'explique principalement par l'appréciation positive des chefs d'entreprise sur la réduction des délais de paiement et la nette amélioration de leur trésorerie, constatées ce trimestre.

Dans une moindre mesure, les anticipations positives des entrepreneurs sur le trimestre à venir contribuent également à la progression de l'indicateur.

Dans ce contexte plus favorable, les intentions d'investir à un an poursuivent leur amélioration, confirmant le regain de confiance des entrepreneurs sur le moyen terme.

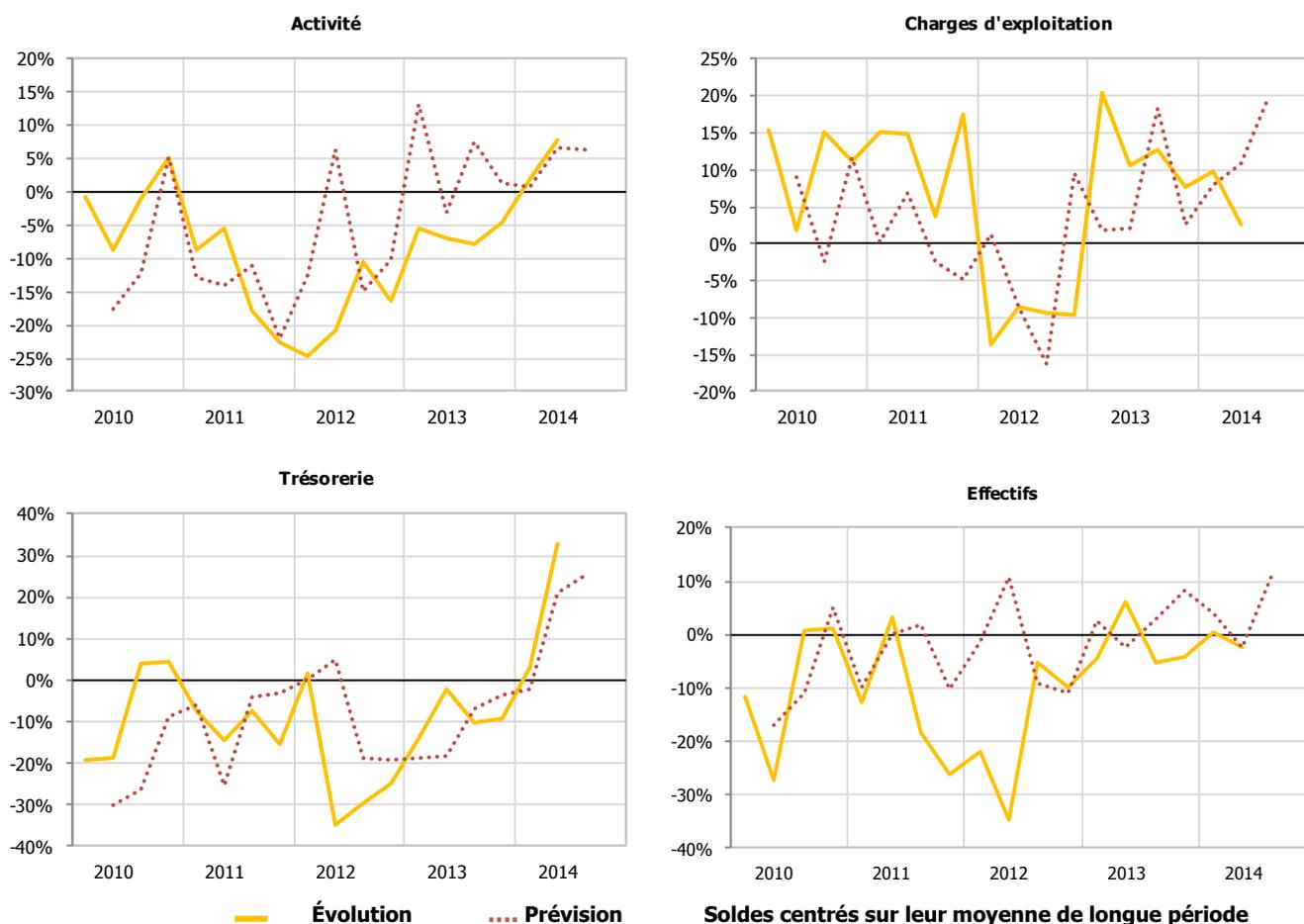


PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Selon les premiers résultats de l'enquête de conjoncture, l'activité est en hausse au deuxième trimestre, conformément aux anticipations formulées par les chefs d'entreprise en mars 2014. Ce regain d'activité s'accompagne d'une légère amélioration des charges d'exploitation tandis que les délais de paiement se réduisent, ce qui entraîne un redressement marqué des trésoreries.

Pour le troisième trimestre 2014, les chefs d'entreprise interrogés restent optimistes et anticipent une nouvelle hausse de leur courant d'affaires. La trésorerie et les charges d'exploitation devraient également s'améliorer.

SOLDES D'OPINION



Solde centrés sur leur moyenne de longue période

Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM – 2^e trimestre 2014 – Premiers résultats

Cette analyse, fondée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans les Tendances conjoncturelles à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées – notamment par secteur d'activité – et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie polynésienne (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM et l'IEOM ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur de climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur de climat des affaires, se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.ieom.fr sur le lien http://www.ieom.fr/IMG/pdf/note_institut_ica_012011.pdf.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : N. de SÈZE – Responsable de la rédaction : P.-Y. LE BIHAN – Éditeur et imprimeur : IEOM
Achevé d'imprimer : 11 août 2014 – Dépôt légal : août 2014 – ISSN 1968-6277